

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CF113

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 32 DECIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous demandons la suppression de la prorogation de la durée de financement du projet de stockage géologique profond des déchets radioactifs (Cigéo).

Il est inadmissible que le Gouvernement instaure en catimini, à la dernière minute, des amendements sur un sujet aussi sensible que celui de Cigeo.

A l'heure où le nucléaire collectionne déboires techniques, facture salée et refus grandissant des citoyens, le projet Cigéo continue à être présenté comme « la solution » à l'accumulation de déchets radioactifs ingérables. Pourtant, entre impasse technique, échec de démontrabilité scientifique et impossibilité de réversibilité, les risques du projet Cigéo sont énormes. L'Andra ne sait pas y apporter de réponses : ils sont insolubles et inhérents au stockage en profondeur. C'est bien ce qu'avouait dans un langage diplomate l'Autorité de sûreté nucléaire dans son avis sur le dossier d'options de sûreté de Cigéo en 2017. Cigéo est une aberration technique, financière et n'est pas une solution au problème des déchets radioactifs.